

C'EST À VICHY

N° 123
SEPTEMBRE 2022

DOSSIER : RENTRÉE SCOLAIRE



VICHY
PATRIMOINE MONDIAL

Supplément
AGENDA
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE **2022**

2 RETOUR EN IMAGES



FÊTE ANNIVERSAIRE UNESCO - Dimanche 24 juillet 2022, c'était jour de fête à Vichy pour le premier anniversaire de l'inscription de Vichy et les Grandes villes d'eaux d'Europe sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Pour cette première célébration, la ville de Montecatini Terme, une des 11 Grandes villes d'eaux d'Europe, était à l'honneur. Animations musicales, spectacle de lanceurs de drapeaux de la Bandierai degli Uffizzi di Firenze (*Italie*), bal, jeux et célébrations officielles sur le thème de l'Italie ont rythmé cette journée de festivités.



IRONMAN 2022 - Les 20 et 21 août plus de 3000 athlètes se sont réunis à Vichy pour la 7^e édition de l'IRONMAN 70.3 Vichy et du VinFast IRONMAN. Une fréquentation record pour la cité thermale ! Bravo aux athlètes qui n'ont pas démerité ! Merci aux spectateurs ainsi qu'aux bénévoles qui ont accompagné et encouragé les sportifs.



MÉMOIRE - Les 25 et 26 août, la Ville de Vichy a commémoré les 80 ans de la rafle du 26 août 1942 en zone libre, autour notamment d'un Colloque le 26 août. Durant cette journée, sous la présidence de Serge Klarsfeld, plusieurs historiens spécialistes de la Shoah ont pris la parole et ont échangé avec le public sur le déroulement de l'opération dans les régions préfectorales de la zone libre.

INFOS SERVICES

PÔLE ARLEQUIN, VOTRE MAISON MÉDICALE DE GARDE EN VILLE

Depuis le 1^{er} juillet, une permanence des soins est assurée selon les créneaux suivants : du lundi au vendredi de 20h à minuit ; le samedi de 12h à minuit et les dimanches et jours fériés de 8h à minuit. Astreintes de jour de 9h à 12h en semaine. Pour joindre le Pôle Arlequin 04 30 23 30 23.

RAPPEL - PAYEZ VOTRE STATIONNEMENT AVEC FLOWBIRD

La Ville de Vichy souhaite faciliter le stationnement en mettant à disposition une application mobile. Garez votre voiture et saisissez votre téléphone ! Vous avez juste besoin d'ouvrir l'application Flowbird pour payer votre stationnement et le prolonger autant que nécessaire. Utilisez Flowbird :

- En téléchargeant l'application Flowbird pour les mobiles et les tablettes Android et iPhone.
- En accédant au site mobile depuis tout autre type de téléphone mobile.
- En vous connectant sur le site internet Flowbird depuis un ordinateur.

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Chaque année à l'occasion des fêtes de fin d'année la Ville de Vichy offre un colis à ses aînés selon les conditions d'attribution suivantes : être âgé d'au moins 65 ans, être domicilié sur la commune de Vichy, bénéficiaire de l'ASPA ou avoir un revenu brut global ne dépassant pas un certain plafond. Pour connaître toutes les conditions et obtenir tous les renseignements, contactez le Service Protocole de la Mairie de Vichy : secretariat-protocole@ville-vichy.fr ou 04 70 30 17 17 (*demandez le Service Protocole*). Inscription avant le vendredi 14 octobre 2022.

JOURNÉE DU NUMÉRIQUE POUR LES SENIORS

Cette journée se déroule le **mardi 4 octobre 2022** à la Maison des Associations, à Vichy. Animée par la société SOStech, elle proposera des ateliers intergénérationnels pour apprendre à traiter l'administratif en ligne, se déplacer dans l'espace grâce au numérique, éviter les arnaques et autres dangers du web, créer un album photo et repérer les fake news. Renseignements et inscriptions auprès du CCAS de Vichy au 04 70 97 18 50.



Dans ce numéro de votre « C'est à Vichy », découvrez « **Le code de la rue** ».

Que vous soyez piéton, cycliste, utilisateur de trottinettes, conducteur de deux-roues ou automobiliste, vous trouverez tous les conseils pour bien démarrer cette rentrée en partageant la rue en toute sécurité.



N°123 - SEPTEMBRE 2022
22.000 exemplaires
Dépôt légal à parution - N° ISSN : 1279-936X

Directeur de publication
Sébastien Delamare

Conception et rédaction
Direction de la Communication

Imprimerie
Decombat



Crédits photos

Math'Le Monde
Vichy Sport
Vichy communauté
Vichy Destinations
Lydie Allriot
Cédric Carmié
Laurence Plancke
DR

C'EST À VICHY
MAIRIE DE VICHY
B.P. 42158 - 03201 VICHY CEDEX
+33 (0)4 70 30 17 17
www.ville-vichy.fr
webmaster@ville-vichy.fr

ÉDITO



Frédéric AGUILERA

Maire de Vichy
Président de Vichy Communauté
Vice-Président du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes

« C'est la fin de la récré, dit Le Bouillon », c'est sur ces quelques mots du Petit Nicolas de René Goscinny, illustrés par Sempé, disparu cet été, qu'il est venu le temps de ranger nos maillots de bain, nos serviettes et nos sacs de plage. Dans quelque temps, nous écarterons de notre quotidien « crème solaire », « plage », « canicule » et autres termes chargés de soleil. Tout comme notre vocabulaire, notre vie s'apprête à muer jusqu'à l'été prochain.

Les petits Vichysois reprennent le chemin de l'école. La jeunesse est une richesse, car elle est l'avenir et cette nouvelle année scolaire est une année d'élections pour les enfants vichysois. En effet, un nouveau mandat s'ouvre pour le Conseil Municipal des Jeunes. En participant à la construction de notre territoire par une démarche participative et citoyenne, ils contribuent à faire de Vichy, la ville du mieux-vivre, la ville des enfants ! Aussi, je tiens à saluer l'action des élus du mandat 2020 - 2022 et leur engagement au service de notre communauté, au service de notre jeunesse vichysoise.

Cette rentrée est marquée par l'arrivée, pour la première fois sur notre territoire, de 3 000 étudiants. Nous souhaitons donc la bienvenue à tous ces étudiants venus de toute la France, ou par-delà les frontières. Chers étudiants, vous trouverez chez nous tout ce dont vous avez besoin, et même davantage. Nous sommes tous, élus, équipes pédagogiques, acteurs privés, impliqués dans l'avenir de notre territoire, dans votre avenir. Une rentrée politique également avec le 18^{ème} Congrès des Régions de France qui se tiendra

à Vichy les 15 et 16 septembre au Palais des Congrès. C'est un grand rendez-vous pour les territoires qui réunit chaque année les présidentes et présidents de région, leurs services et leurs partenaires. L'occasion, pour les régions de rappeler leur volonté de travailler dans un cadre partenarial avec le gouvernement.

Après la trêve estivale et sa parenthèse d'insouciance, septembre sonne le retour à la réalité. L'énergie est le plus souvent invisible. On croit la voir, mais on ne voit que ses effets : des voitures qui roulent, des maisons qui chauffent, des batteries qui se rechargent, un air pollué. Mais qui voit tels quels le gaz, l'électricité, le pétrole, l'uranium ? Le contexte géopolitique dans lequel nous vivons laisse à penser que l'énergie va augmenter de façon significative pour nos foyers, mais va aussi impacter notre Ville qui est déjà engagée, depuis plusieurs années, dans un plan d'économie d'énergie par la rénovation et l'isolation de ses bâtiments, par la réduction de ses consommations, notamment celles de l'éclairage public. Ces mesures, avant tout écologiques, seront suivies par d'autres actions dans les prochains mois et renforceront les projets de notre territoire autour du développement des énergies renouvelables qui est un enjeu économique et environnemental essentiel.

« La racine du travail est parfois amère, mais la saveur de ses fruits est toujours exquise », écrivait Victor Hugo. Je vous souhaite une belle rentrée à tous ! ■



@VilleDeVichy

RENTRÉE SCOLAIRE, DES

Les vacances d'été se terminent, retour sur le chemin de l'école. La rentrée est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de faire la lumière sur les investissements et les actions, en cours ou à venir pour cette année scolaire, menés par la Ville de Vichy et ses partenaires (Vichy Communauté, le CCAS, les Villes de Cusset et Bellerive-sur-Allier, entre autres).

Le projet de ville « AGIR 2035 » prévoit une thématique relative à la qualité de vie pour tous. Vichy se veut être une ville qui prend soin de ses jeunes citoyens et entend garantir un parcours éducatif cohérent et de qualité pour les enfants et les jeunes. Pour ce faire, des objectifs prioritaires ont été dégagés : réduire significativement les

inégalités et faire de Vichy, la ville des enfants.

Pour répondre aux ambitions portées par le projet de ville, la Municipalité procède à des investissements et des aménagements dans ses écoles et met en place des actions pour accompagner l'enfant lors des temps périscolaires. Tour d'horizon...



Vichy investit dans ses écoles

• École Pierre-Coulon

Après Lyautey, Sévigné-Lafaye et Georges-Méchin, c'est au tour de l'école Pierre-Coulon d'être rénovée. L'idée est de proposer une école dotée d'une nouvelle structure HQE (*Haute Qualité Environnementale*) ouverte sur le quartier, le tout dans une démarche énergie positive grâce à des matériaux biosourcés. Des études seront lancées durant ce mandat pour un début des travaux en 2026.

• École Jacques-Laurent

L'école Jacques-Laurent va bénéficier entre autres d'une nouvelle cantine et d'espace suffisant pour 2 salles de classe supplémentaires. L'accueil périscolaire sera également agrandi.

• Équipements

Pour accueillir les enfants dans des structures adaptées à l'évolution des méthodes d'enseignement, toutes les classes sont désormais dotées d'un tableau numérique

interactif (TNI). 20 iPad par école élémentaire sont également disponibles et l'école Sévigné va pouvoir expérimenter un ENT (*Environnement Numérique de Travail*) au premier trimestre de l'année scolaire.

Plusieurs écoles maternelles et élémentaires ont été dotées cette année de divers équipements (*meubles scolaires, appareils électroménagers pour le personnel d'entretien, autres travaux...*) pour un montant d'environ 38 000 €.

• Des écoles plus vertes

Cinq écoles avaient déjà bénéficié de verdissement ces dernières années. Pour 2022, ce sont 100 000 € de budget alloués à l'école maternelle Alsace pour verdir la cour. Le groupe scolaire Sévigné et Lafaye (2023), Jacques-Laurent (2024) et Pierre-Coulon élémentaire (2026) sont les prochains établissements concernés par le verdissement de leur espace extérieur. ■

PROJETS DANS LE CARTABLE

ET APRÈS L'ÉCOLE ?

Après une bonne journée d'école, c'est aux animateurs de prendre le relais avant le retour à la maison. **Entretien avec Charline**, directrice de l'accueil de loisirs « Les Garêts » à Vichy mais aussi animatrice qui nous explique le fonctionnement des temps d'accueil périscolaire (TAP).

Vous êtes responsable d'une structure d'accueil périscolaire, pouvez-vous nous expliquer comment fonctionne l'accueil des enfants après l'école ?

De septembre à juin, les temps d'accueil périscolaire ou TAP permettent de proposer aux enfants, dont les familles n'ont pas les moyens financiers, de découvrir des activités qui changent de leur quotidien (*théâtre, sport, danse, musique...*). En ce qui nous concerne, nous nous occupons des enfants des 5 écoles élémentaires de Vichy à partir de 15h45 (*cf tableau ci-dessous*). En général, nous divisons les activités en deux groupes : CP/CE1 et CE2/CM1/CM2.

Ces temps d'accueil périscolaire sont mis en place et gérés par les directeurs d'animation et les animateurs. Cela reste avant tout des moments de loisirs pour les enfants qui font parfois de grosses journées mais nous faisons aussi de l'aide aux devoirs.

Un mot sur les activités ?

On travaille de manière coordonnée avec tous les accueils périscolaires des écoles élémentaires. On propose des thématiques qui sont développées tout au long de l'année à travers des activités manuelles, culturelles, artistiques au sens large. 5 thématiques sont retenues en 2022-2023 :



bien-être et environnement, super-héros et livres fantastiques, fête du périscolaire (*grande nouveauté !*), création d'un musée où les enfants pourront exposer peintures, photos, arts graphiques et manuels, des vidéos... et enfin les « grands jeux » d'extérieurs. Enfants, on a tous joué à l'épervier ou au « poule-renard-vipère », ici l'idée est de voir plus grand : un escape-game, une grande chasse aux trésors ou un jeu sportif mobilisant un grand nombre d'enfants. Mon rôle c'est de coordonner les actions par thématique avec mon équipe. Chaque animateur va proposer ses idées, de mon côté, je veille à ce que les actions correspondent aux capacités des enfants.

Vous êtes entourée d'une équipe d'animateurs. Quel est leur rôle ?

L'animateur va encadrer les enfants et leur proposer des activités autour d'une thématique, de manière claire. Il doit garantir leur sécurité et bien connaître les enfants pour percevoir quand un enfant ne va pas bien. Il doit évidemment être

vigilant et respecter le rythme de la journée de l'enfant, être à l'écoute, participer à l'épanouissement de l'enfant et surtout ne jamais oublier qu'il est un modèle pour eux. Notre rôle est également de développer les savoir-être de l'enfant, l'aider à éveiller son imaginaire, lui apporter des valeurs,... parmi tant d'autres choses ! L'animateur doit aussi travailler en équipe et respecter ses pairs mais aussi être rassurant auprès des parents qui, pour certains, laissent leur enfant pour la première fois. En résumé il faut avoir plein de cordes à son arc et avoir une bonne force de caractère.

Vous êtes animatrice depuis 15 ans, pourquoi ce métier ?

L'animation est une vocation. J'ai baigné dedans depuis toute petite en fréquentant les centres de loisirs. Il y a pas mal d'animateurs dans ma famille, il était évident pour moi de me diriger dans ce domaine. J'ai obtenu deux BPJEPS, spécialités loisirs tous publics et culturel pour pouvoir travailler. Mon rôle en tant que directrice est d'accompagner mes équipes, les former mais également répondre aux demandes des parents et traiter l'administratif. C'est un secteur qui demande beaucoup mais on reçoit aussi en retour.

Le mot de la fin ?

Je pense que la bonne recette pour que l'enfant soit accompagné tout au long de sa journée dans un parcours cohérent c'est de travailler en lien avec les enseignants et le personnel de service. Lorsque la communication est bien établie entre les trois entités (*animation, éducation et entretien*), cela permet d'identifier plus rapidement les problématiques pour les traiter.

ORGANISATION DU TEMPS PÉRISCOLAIRE DU SOIR

| ÉCOLES MATERNELLES | | ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES | |
|--|-------------------------------|---------------------|-------------------------------|
| PLAGES HORAIRES | LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI | PLAGES HORAIRES | LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI |
| 16h - 16h15 | Activité libre encadrée | 15h45 - 16h15 | Activité libre encadrée |
| 16h15 - 17h50 | Activité périscolaire (TAP) | 16h15 - 17h15 | Activité périscolaire (TAP) |
| 17h50 - 18h50 | Accueil du soir encadré | 17h15 - 17h50 | Activité libre encadrée |
| Depuis le 1 ^{er} septembre 2020, pour répondre aux besoins des parents qui exercent une activité professionnelle, un accueil du soir de 17h50 à 18h50 a été mis en place. | | 17h50-18h50 | Accueil du soir encadré |

6 RENTRÉE SCOLAIRE

VICHY, VILLE AMIE DES ENFANTS

La Ville de Vichy s'est vue décerner le titre de « Ville amie des enfants » pour les années 2020-2026. Ce titre promeut les droits de l'enfant et son application par la communauté et valorise la qualité des actions et des projets en direction des 0-18 ans.

Cinq engagements pour le mandat 2020-2026

Une ville amie des enfants...



PROJET GÉNÉRATION 2024, PRATIQUE SPORTIVE

En 2022, les 5 écoles élémentaires publiques de Vichy ont été labélisées Génération 2024. À l'échelle de la ville, il s'agit pour les enfants de bénéficier de complémentarité entre temps scolaire et périscolaire, notamment par des interventions de clubs sportifs dans les écoles, des temps forts olympiques et des rencontres inter-écoles en période périscolaire et l'inclusion du savoir-nager et savoir rouler à vélo (nouveau au programme).

• Savoir rouler à vélo

Ce programme mis en place dans toutes les écoles élémentaires de Vichy permet aux enfants de 6 à 11 ans de devenir autonomes à vélo, pratiquer quotidiennement une activité physique et se déplacer de manière écologique et économique.

D'une durée de 10h, le dispositif est divisé en 3 blocs : « Savoir pédaler », « Savoir circuler » et « Savoir rouler à vélo ». À l'issue de chaque bloc, l'encadrant valide les compétences acquises sur un livret pédagogique remis, par la suite, aux enfants.

SEMAINE DE LA PARENTALITÉ, UN ÉVÉNEMENT POUR ENFANTS, ADOS ET PARENTS

Du 17 au 22 octobre. Un temps fort à ne pas rater autour de la parentalité, jalonné d'ateliers, d'animations riches et variées pour les tout-petits comme pour les plus grands, faisant la part belle à la relation Parents/Enfants. En 2021, la 1^{re} semaine de la parentalité a été lancée. Cette action est renouvelée en 2022 avec des partenaires locaux. L'objectif de cette action est de proposer aux enfants, aux parents, aux familles, des temps d'échanges ainsi que des conférences autour de différentes thématiques liées à la parentalité. Le programme sera disponible sur ville-vichy.fr. Il sera également communiqué aux parents par mail et des flyers seront distribués dans les écoles.

DU 17 AU 22 OCTOBRE 2022

À Vichy

Semaine de la Parentalité



Tout le programme sur www.ville-vichy.fr

VICHY PATRIMOINE MONDIAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ALLIER DOUJONNAIS Le Département

VICHYCOMMUNAUTÉ

Centre Social Héro-Bajard

Centre Social Héro-Bajard



EN BREF, AUTOUR DE L'ÉCOLE



◆ BILAN DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

De 2020 à 2022, 28 enfants des écoles élémentaires de Vichy ont été élus au Conseil Municipal des Jeunes. Diverses propositions de projets sont nées et ont été votées, puis mises en place via 3 commissions : **les enfants à Vichy** (menus à la cantine, création d'un skate park en cours...), **mieux vivre à Vichy** (création de potager et sensibilisation à la pollution par des clips vidéo) et **Vichy ensemble et solidarité** (collectes de jeux, jouets pour enfants, et nourriture pour animaux au profit de diverses associations). Un voyage à Paris a permis aux jeunes élus de visiter le Sénat et le Musée des Arts Forains.

Le prochain mandat débutera par l'élection des nouveaux conseillers municipaux jeunes en octobre 2022 pour les deux ans à venir.

◆ PRATIQUE MUSICALE

Permettre à tous les enfants scolarisés à Vichy de s'initier à une pratique musicale est un des objectifs du projet de ville. Cette année, des intervenants détenteurs d'un DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) ont pu proposer aux enfants la découverte du monde culturel avec la pratique du chœur, du théâtre, des instruments à cordes et à

vent, deux jours par semaine à raison d'une à deux heures par séance, dans toutes les écoles élémentaires de Vichy.

◆ FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE, UNE AIDE À L'INTÉGRATION DES ENFANTS ÉTRANGERS

En lien avec le Programme de Réussite Éducative (PRE), l'offre de Français Langue Étrangère (FLE) a doublé depuis 2022 dans les trois écoles maternelles REP (Réseau d'Éducation Prioritaire), Pierre-Coulon, Alsace et Sévigné et Lafaye. Deux heures sont désormais dispensées par semaine par un spécialiste de l'enseignement du FLE. Huit enfants Ukrainiens ont également pu bénéficier de ces cours chaque mercredi, durant deux heures, jusqu'à la fin de l'année scolaire.



◆ LE PETIT JOURNAL 2022-2023 EST PARU !

Véritable mine d'or pour l'année scolaire de vos enfants, le **petit journal** est disponible dans vos boîtes aux lettres* ! Consultez-le régulièrement pour y trouver bon nombre de réponses à vos questions.

* Pour les enfants scolarisés dans les écoles publiques de Vichy.

◆ 3000 ÉTUDIANTS EN 2022, OBJECTIF ATTEINT !

Vichy va accueillir plus de 3 000 étudiants pour l'année universitaire 2022/2023. Géré par Vichy Communauté et via Vichy Campus, le Pôle Universitaire abrite des formations délivrées par l'Université Clermont Auvergne comme des BUT, des Licences dans les secteurs de la communication, du sport, du multimédia et de l'international.



Par ailleurs, d'autres formations post-bac sont regroupées sur le territoire comme l'IFMK, l'ISRP, l'IFSO (kinésithérapie, ostéopathie et psychomotricité), parmi d'autres, qui permettent de proposer un large panel de formations aux étudiants Vichyssois et d'ailleurs. Bienvenue à eux ! ■



PLUS DE 700 SPORTIFS ACCUEILLIS EN STAGE

Grâce à ses structures adaptées à l'entraînement de haute performance, la Reine des Villes d'Eaux accueille des stages et événements d'envergure nationale et internationale. Cette année 23 stages de haut niveau sont programmés à Vichy engendrant près de 850 000 € de retombées économiques : hôtels, restaurants, commerces...



CAMP DE BASE DE L'ÉQUIPE NATIONALE DE CHINE D'AVIRON

Vichy a accueilli près de 100 athlètes de l'équipe chinoise nationale d'aviron, du 20 juin au 7 août. Zhang Liang, médaillé de bronze en deux de couple Masculin et Yang Zifeng également médaillé de bronze en bateau 8 féminines au dernier Jo de Tokyo ont fait partie des équipages.

ÉQUIPE DE FRANCE DE NATATION COURSE ET EAU LIBRE EN PRÉPARATION DES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Les équipes France de natation course et eau libre sont venues en stage du 1^{er} au 13 août 2022. Les nageurs de Philippe Lucas s'entraînaient quotidiennement au Stade aquatique de Vichy Communauté en préparation des Championnats d'Europe qui

avaient eu lieu du 11 au 21 août à Rome.

STAGE DES ÉQUIPES DE CHINE FEMMES ET HOMMES DE JUDO AVANT LES CHAMPIONNATS DU MONDE

Les équipes de Chine femmes et hommes de judo ont pu profiter des équipements du CREPS pendant leur stage de 3 semaines, du 15 juillet au 7 août. L'entraînement des 38 athlètes



était principalement axé sur la préparation des Championnats du Monde qui auront lieu en octobre prochain en Ouzbékistan.

ÉQUIPE DE FRANCE DE JUDO

Du 22 au 28 août, ce sont 33 jeunes combattantes de l'équipe de France et leurs encadrants qui ont effectué leur stage de rentrée au CREPS.

ÉQUIPE DE FRANCE DE FLEURET

L'équipe de France de Fleuret était en stage au Parc Omnisports Auvergne-Rhône-Alpes-Vichy du 28 mars au 2 avril, dans le cadre de la préparation de la coupe du monde individuelle et par équipes des 15 et 16 avril derniers à Belgrade. Ce stage fut l'occasion d'accueillir, à Vichy, les fleurettistes Français qui se sont hissés sur la plus haute marche du podium aux JO de Tokyo 2020 : Erwan Le Péchou, Enzo Lefort, Julien Mertine, Maxime Pauty.

L'ÉLITE DE LA VOLTIGE AÉRIENNE

La star française de la voltige aérienne Nicolas Ivanoff et 5 pilotes professionnels sont venus en stage à l'aéroport de Charmeil du 18 au 22 avril. Ce stage encadré



FS DE HAUT NIVEAU

AGE CETTE ANNÉE

par Nicolas Ivanoff lui-même, a réuni 5 pilotes professionnels : Philippe Varinot (*pilote de ligne*), Hanspeter Rohner (*pilote de voltige suisse*), Markus Egger (*pilote et instructeur*), Markus Leibundgut, Alex Hory (*pilote international*). Ils ont évolué dans le ciel de Vichy-Charmeil. L'équipe de France de voltige viendra en septembre se préparer pour les prochains mondiaux.

PRÉPARATION DE L'ÉQUIPE DU LOU RUGBY

Du 5 au 7 avril, ce sont 3 jours de stage intensif dans la Cité thermale de Vichy durant lesquels les Rouge et Noir ont pu se préparer pour le championnat et le Challenge Cup. Au programme, entraînement rugby collectif, skills et lutte !

ENTRAÎNEMENT DE L'ASM RUGBY

L'équipe des jaunes et bleus désireuse de partager des moments privilégiés avec ses supporters, a choisi Vichy pour délocaliser un de ses entraînements ouvert au public. C'était le mardi 26 avril, au stade Darragon. ■

DERNIÈRE MINUTE



L'équipe de triathlon des États-Unis choisit Vichy pour la préparation sportive du groupe olympique et du groupe paralympique en 2023 et 2024, avant les Jeux de Paris 2024.



LES AUTRES STAGES...

- Stages des équipes de France et d'Angleterre de volley assis
- Stage de l'équipe de France de Para aviron
- Stage Andrézieux-Bouthéon (équipe de foot national 2) - stage de pré-saison
- Stage équipe de France Touch U18 féminin - stage de préparation au championnat d'Europe à Vichy
- Stage Bérichonne Châteauroux (équipe de foot national 1) - stage de pré-saison
- Stage Les girondins de Bordeaux (équipe de foot ligue 2) - stage de pré-saison
- Stage ESTAC Troyes (équipe de foot de ligue 1) - stage de pré-saison
- Match de football ASSE / Girondins de Bordeaux - match amical
- Match de Football Clermont foot / UNFP - match amical
- Stage de l'équipe de France militaire de football - préparation de la coupe du Monde
- Stade français athlétisme - stage de perfectionnement
- Stage Junior de la Fédération française d'escrime
- Interpôles de volley

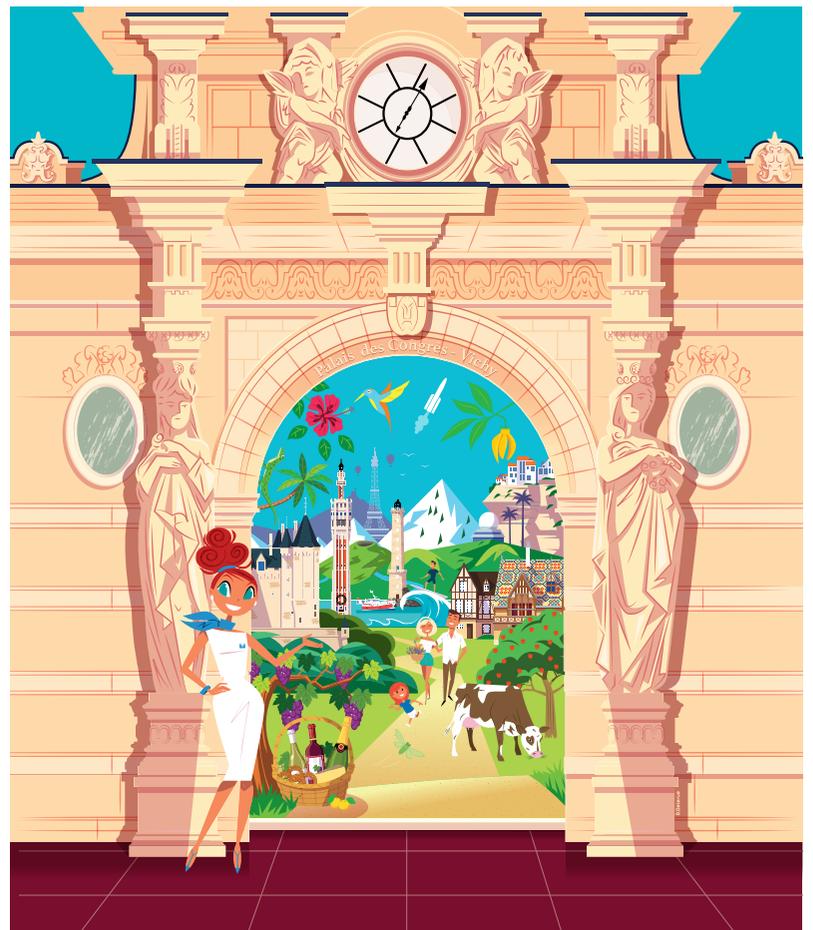
VICHY ACCUEILLE LE CONGRÈS DES RÉGIONS DE FRANCE

Les 15 et 16 septembre 2022, Vichy accueille la 18^e édition du Congrès des Régions de France. Environ 1 200 personnes -Présidents et Présidentes de Régions, élus régionaux, services et partenaires territoriaux- sont attendues au Palais des Congrès-Opéra. Ce rendez-vous dédié aux territoires devrait accueillir certains Ministres et en clôture, Elisabeth Borne, Première Ministre et Gérard Larcher, Président du Sénat.

Durant 2 jours, la 18^e édition du Congrès des Régions de France se réunit sur le thème « Souveraineté : les Régions en première ligne ».

Après un accueil par Frédéric Aguilera, Maire de Vichy et Président de Vichy Communauté, Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Carole Delga, Présidente de Régions de France et Présidente de la Région Occitanie, les congressistes travailleront lors d'ateliers thématiques, ponctués de visites de sites, sur des

questions comme l'agriculture, l'aménagement du territoire, la ruralité, la culture, le tourisme, la transition énergétique, la santé, l'éducation, la sécurité parmi d'autres. Différentes tables-rondes et interventions sont également attendues autour du thème de la souveraineté alimentaire, industrielle, énergétique et sanitaire. C'est en dernière partie de congrès, le vendredi après-midi, que s'exprimeront Gérard Larcher et Élisabeth Borne. La Première Ministre clôturera le congrès. ■



ACCUEIL DE CONGRÈS ET SÉMINAIRES :

FAIRE DE VICHY UNE DESTINATION DE RÉFÉRENCE

Destination familiale, Vichy se positionne également en matière de tourisme d'affaires, de congrès et de séminaires. En 2022, après deux années ralenties par la crise sanitaire, l'activité MICE (*Meetings, Incentives, Conferencing, Exhibition*) a fortement repris. Les réservations d'affaires sur les 4 sites majeurs d'accueil (*le Palais*

des Congrès-Opéra, le Palais du Lac et l'espace du Parc au Centre Omnisports, l'hippodrome et les infrastructures hôtelières gérées par France Thermes) ont fortement progressé, attirant à la fois des organisateurs d'événements fidèles et de nouveaux clients (*la part de nouveaux clients est, en 2022, supérieure aux années*

précédentes). Les réservations et perspectives pour 2023 sont favorables. Les équipes de Vichy Destinations se sont adaptées aux circonstances nouvelles amenées par le Covid-19 et se sont réinventées : rénovations de certains espaces, équipement de toutes les salles du Palais des Congrès-Opéra en technologie distancielle et hybride (*vidéoprojecteurs, liaisons numériques pour visioconférence, captation vidéo fixe pour les salles plénières et mobile pour les autres salles*), nouveaux produits expérientiels avec un escape game spécial entreprises « les Mystères des rouleaux de cire », déjà testé et plébiscité.

Tous les partenaires (*restaurateurs, hébergeurs*) ont travaillé avec Vichy Destinations et joué le jeu de l'adaptation.

Pour attirer la clientèle d'affaires et des événements, la Ville de Vichy peut aussi s'appuyer sur son inscription, avec les **Grandes villes d'eaux d'Europe, au patrimoine mondial de l'UNESCO**. Les entreprises recherchent divers éléments dans leurs destinations : une position centrale sur le territoire, une unicité de lieux pour l'ensemble des services (*restaurants, salles de réunion, loisirs, produits incentive et team building*), des lieux emblématiques et un patrimoine riche, tout ce que Vichy peut offrir ! ■

LES CHIFFRES-CLÉ SUR UN AN (hors Covid)

- 350 dossiers : congrès, assemblées générales d'associations nationales, salons professionnels...
- 70 000 congressistes qui ont passé au moins un jour en congrès
- 45 000 nuitées marchandes
- 2,70 jours : durée moyenne qu'un congressiste passe à Vichy
- 190 prestataires directs ou indirects qui travaillent avec Vichy Destinations au quotidien dans divers secteurs (*hôtellerie/ restauration, débits de boissons, transport, entretien, sécurité...*)

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE, PRÈS DE 40 % EN MOINS EN 10 ANS

La France et l'Europe entrent dans une ère de sobriété énergétique imposée par la situation de réchauffement climatique d'une part et par l'envolée des prix du gaz et de l'électricité d'autre part. Dans ce contexte, les collectivités sont astreintes à programmer des économies d'énergies dans les prochains mois. La Ville de Vichy qui œuvrait dans ce sens dès 2008, renforcera sa politique en matière d'économies d'énergie et poursuivra son programme de rénovations des bâtiments publics et de modernisation de l'éclairage public.



Depuis près de 15 ans, la Ville de Vichy s'est engagée à réduire ses consommations énergétiques et à diminuer son impact carbone.

Deux années de références ont été comparées ; 2012 et 2022, qui sont sensiblement les mêmes en termes de températures, données obtenues grâce à l'indice de « degré jour unifié » (différence entre la température extérieure et une température de référence qui permet de réaliser des estimations de consommations d'énergie thermique pour maintenir un bâtiment confortable en proportion de la rigueur de l'hiver ou de la chaleur de l'été).

Sur ces deux années, la consommation énergétique totale des bâtiments de la ville et de l'éclairage public est passée de 16,5 MWh à 12,5 MWh. En 9 ans, c'est une économie d'énergie de près de 33% qui a été réalisée. Pour atteindre cette réduction, c'est un ensemble d'actions qui a été mené depuis plusieurs années concernant les bâtiments

communaux : diminution du parc immobilier, remplacement d'anciennes chaudières fioul par des chaudières gaz (la Ville ne compte plus que deux sites équipés d'une chaudière fioul), installation de nouvelles chaudières gaz sur différents sites et rénovations importantes de trois écoles : L'école Georges-Méchin a bénéficié d'une réhabilitation d'ampleur, en suivant la démarche Bâtiment Basse Consommation (BBC), avec la mise en place d'isolation par l'extérieur, le changement des menuiseries, du système de chauffage et l'isolation des combles.

**Économies d'énergies,
la Ville de Vichy
poursuit ses efforts**

L'école Sévigné et Lafaye a de même profité d'une rénovation importante via l'isolation par l'intérieur, le changement des menuiseries et la réfection de la toiture et du système de chauffage.

Des travaux d'isolation extérieure et de remplacement / isolation de la toiture ont également été effectués à l'école maternelle La Colline. ■

38% D'ÉCONOMIE RÉALISÉS EN 10 ANS SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis 2008, la Ville de Vichy mène plusieurs actions sur les installations d'éclairage public afin d'optimiser les consommations électriques, notamment dans le cadre de la norme européenne sur les niveaux d'éclairement à maintenir, de la loi Grenelle II de l'environnement mais aussi dans le respect de l'arrêté municipal du 27 décembre 2018 visant à limiter les nuisances lumineuses. Dans ce but, un plan pluriannuel d'économies d'énergies a été mis en place depuis 2012 avec un investissement évalué à 500 000 € TTC et une baisse attendue de la puissance consommée de l'ordre de 30 %.

Principales actions menées

- Remplacement des sources énergivores et des lanternes vétustes : 85% de ces sources ont été remplacées par des sources lumineuses consommant 3 fois moins.
- Suppression des lanternes type « boule », également énergivores (5% restants).
- Dispositifs d'abaissement de puissance entre 20h - 6h.
- Extinction des éclairages dédiés à la mise en valeur et des éclairages non routiers,
- Installation d'horloges astronomiques pour optimiser le temps de fonctionnement de l'éclairage public.
- Éclairage des terrains de sports, dont une coupure automatique est prévue à 22h.
- Mise en place systématique de LED lors de changement d'éclairage dans les bâtiments municipaux.

Le bilan, en chiffre

- En 10 ans, 50% du parc de lanternes ont été remplacés.
 - En 2022, 35% du mobilier d'éclairage public est à source lumineuse LED.
 - La consommation annuelle de la ville est de 2 020 000 kWh. Sans le plan pluriannuel d'économie d'énergie engagé, la consommation serait de l'ordre de 3 270 000 kWh.
- Soit 38% d'économie sur la consommation équivalant à un amortissement en 3 ans des travaux d'économie d'énergie.

Dans le contexte actuel, ces mesures vont être amplifiées et accélérées dans les mois à venir. La réduction des consommations d'énergie et la diminution de son impact carbone sont les priorités de la Ville de Vichy.

COLLECTE D LES BONS RÉFLEXE

Les vacances d'été se terminent, l'occasion de reprendre les bons réflexes dans le tri des déchets. Pilotée par Vichy Communauté, la gestion des déchets concerne usagers et professionnels. Le point à Vichy.

Collecte des ordures ménagères

À Vichy, la collecte des ordures ménagères est assurée en porte-à-porte, 3 fois par semaine (y compris les jours fériés) selon une organisation définie par secteurs.

Référez-vous à la carte ci-contre ►

Règle : les usagers doivent obligatoirement déposer leurs déchets sur le trottoir, devant leur habitation, (*en bac si possible ou en sac directement*) avant la collecte, aux horaires indiqués : entre 18h30 et 19h pour le secteur vert et à partir de 18h30 pour le secteur jaune (*cf. la carte des secteurs pour trouver les jours et heures de collecte selon les quartiers*). Les bacs doivent être rentrés après la collecte.

Vous n'avez pas pu sortir vos poubelles à temps pour la collecte :

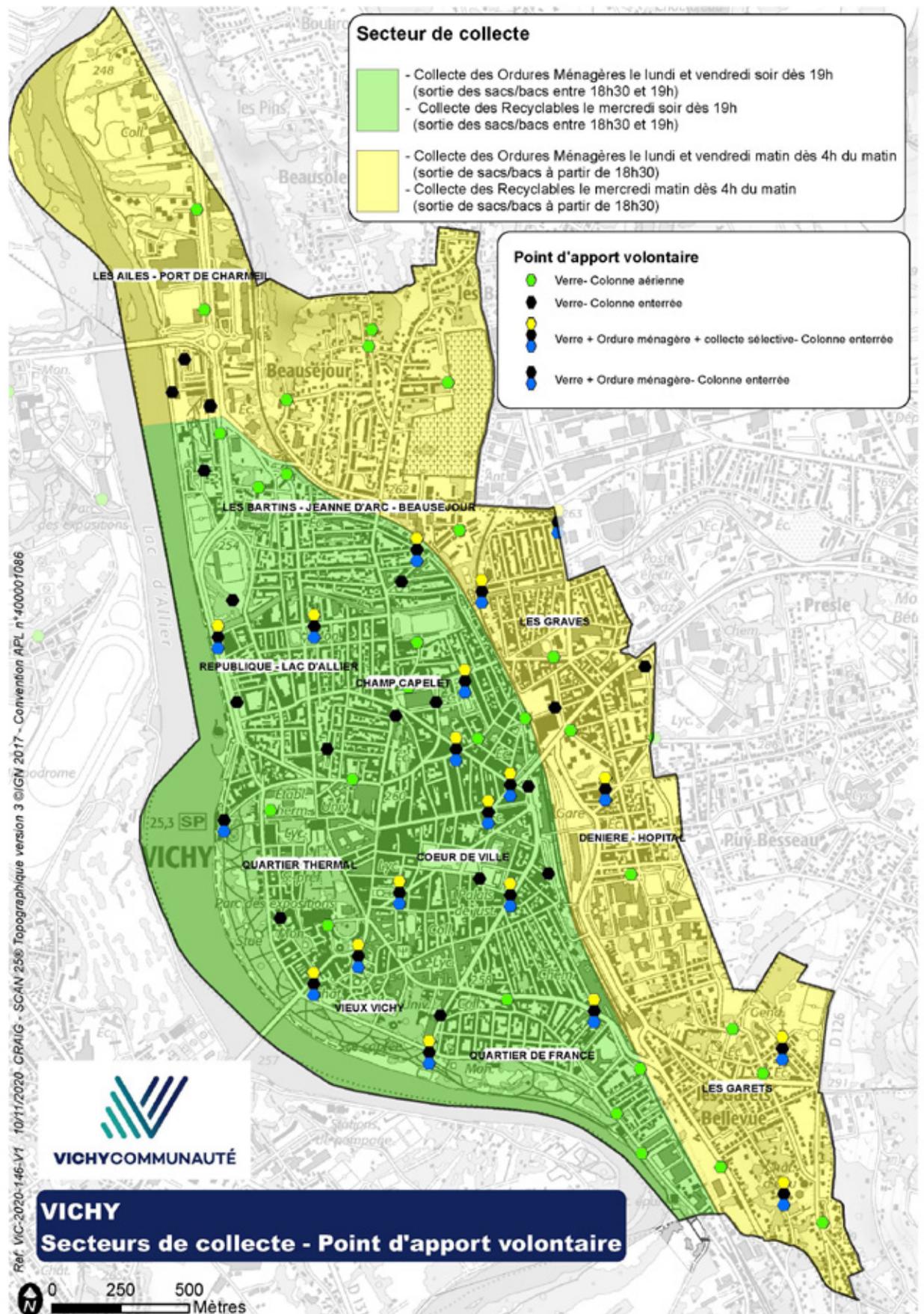
Des Points d'Apport Volontaire (colonnes enterrées) sont à disposition sur le domaine public dans différents lieux de la ville, dans lesquels vous pouvez déposer vos déchets ménagers recyclables et non recyclables ainsi que le verre.

Pour connaître l'emplacement de ces points : www.ville-vichy.fr/dechets

Après le passage du camion de collecte, il se peut que des sacs restent sur le trottoir.

2 possibilités :

- Le sac poubelle a été sorti en retard, peu de temps après le passage du camion.
- Présence d'éléments non-conformes dans le sac (verre, déchet vert) ou encombrant. Auquel cas, cette non-



ES DÉCHETS, S DÈS LA RENTRÉE !

conformité est signalée par une étiquette apposée sur le sac.

Quels déchets pour quelle poubelle ?

Poubelle grise : décorations de table, assiettes en carton, nappes et serviettes en papier usagées, vaisselle cassée, guirlandes décoratives, bois... attaches métalliques des jouets, déchets d'hygiène intime, sacs aspirateur.
Poubelle jaune : papier, journaux, prospectus, cartons, papiers cadeaux, aérosols (*laque, chantilly...*), tous les emballages plastiques (*bouteilles, flacons, blisters, barquettes, et films*) et les contenants métalliques acier, aluminium (*canettes, boîtes de conserve*).

À apporter en déchèterie : jouets cassés, déchets verts, les gravats, pneus, déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants,...) vêtements, piles, batteries, meubles, bois, appareils électroménagers, lumières de Noël, sapins.

À déposer dans les colonnes à verre : bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre (*sans opercule*).

Comment gérer ses déchets ?

Sacs jaunes, comment se les procurer et pour qui ?

Les Vichyssois (*habitants ou professionnels*) qui ne possèdent pas de bacs roulants individuels ou collectifs, peuvent récupérer leur dotation GRATUITE en sacs jaunes (*dédiés aux recyclables*) à l'accueil de l'hôtel d'agglomération de Vichy Communauté, place Charles-de-Gaulle à Vichy les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h30 (*sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Un extrait de K Bis est demandé pour les professionnels*).

À noter : seuls les sacs jaunes fournis par Vichy Communauté

sont autorisés pour la collecte des recyclables.

Bacs gris / bacs jaunes
Les habitants des immeubles ou quartiers équipés de bacs gris et jaunes ne reçoivent pas de sacs poubelle jaunes. Pour les déchets résiduels destinés au bac gris, ils peuvent utiliser les sacs poubelle de leur choix, les fermer hermétiquement et doivent déposer les déchets recyclables, en vrac, dans les bacs jaunes.

En cas de non-respect, des sanctions peuvent s'appliquer jusqu'à 1 500 €

Pour toutes les informations sur le tri, les collectes et plus globalement la gestion et valorisation des déchets :

www.ville-vichy.fr/dechets
ou Service Déchets Ménagers et Assimilés : 04 70 96 57 40
ambassadeur_tri@vichy-communaute.fr

Et les encombrants ?

Depuis le 1^{er} janvier 2021, tous les habitants de Vichy ont la possibilité de demander gratuitement, 2 fois par an et par foyer, une collecte de leurs encombrants.

La collecte d'encombrants se fait uniquement sur rendez-vous à prendre soit en ligne : www.vichy-communaute.fr/services/tri/collecte-des-encombrants/ via un formulaire, soit par téléphone en contactant le prestataire Eco Déchets au 04 43 03 86 62 (*plateforme téléphonique*).

◆ **Comment bien préparer son rendez-vous ?**

- L'utilisateur donne la liste des objets à collecter.
- Le prestataire vérifie que les objets donnés par l'utilisateur respectent la liste des encombrants autorisés à la

Liste des encombrants collectés et non collectés >

collecte et estime le volume (*3 m³ maximum*).

- La liste est alors validée tant par l'utilisateur que par l'opérateur.
- Une date de collecte est donnée à l'utilisateur. Elle est validée par mail ou SMS.

◆ **Le jour du rendez-vous : les collectes ont lieu les mardis**

- L'utilisateur doit impérativement déposer ses encombrants sur le domaine public entre 12h et 13h30. La collecte sera effectuée entre 15h et 18h.
- Aucun encombrant ne sera collecté dans la propriété de l'utilisateur. ■



Règle : En cas d'abus (*encombrants non signalés sur la liste, dépassement du seuil des 3 m³*) la Police Municipale peut venir constater et l'utilisateur devra reprendre tout ce qui n'est pas conforme à la liste. Des sanctions peuvent s'appliquer (*voir précédemment*).

BIODÉCHETS - EXPÉRIMENTATION

Pour répondre à la Loi de transition énergétique pour une croissance verte (*LTECV*) qui met en place l'obligation de tri des biodéchets (*déchets organiques issus de ressources naturelles végétales ou animales*) au 1^{er} janvier 2024, Vichy Communauté lancera prochainement une expérimentation ciblée (*zones pavillonnaires...*) d'une durée d'un an dans 2 quartiers tests de Vichy (*Garêts et Beauséjour*) : des bio seaux seront distribués aux riverains et une collecte sera effectuée en point d'apport volontaire une fois par semaine (*deux fois en période estivale*).



ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Tout occupant de propriété en bordure de trottoir doit entretenir ce dernier, du pied de la façade de la propriété à la bordure de caniveau. Il convient donc à chacun de déneiger, désherber et dégager cette zone de tout élément obstruant le passage ou nuisant à la propreté, dans le respect des horaires prévus et des moyens utilisés (*sel, produits phytosanitaires interdits*).

POUR UNE VILLE PLUS PROPRE

**Rien ne sert de pourrir,
il faut sortir à point !
Sinon déposez vos
sacs dans les cuves**

L'abandon de déchets
et le non respect
des horaires de collecte
sont sanctionnés !

Faites le bon geste !
Sinon

200 €



VICHY
PATRIMOINE MONDIAL

www.ville-vichy.fr/ville-propre



LES CHANTIERS

TRAVAUX EN COURS OU À VENIR ENTRE MI-SEPTEMBRE ET FIN NOVEMBRE 2022

VOIRIE

- **Passage du Commerce** : renouvellement du réseau des eaux pluviales et eaux usées par Vichy Communauté, enfouissement des réseaux électriques par le Syndicat Départemental de l'Énergie de l'Allier (SDE03).
- **Avenue Colonel Arnaud Beltrame** : rénovation des réseaux électriques par ENEDIS,
- **Rue de Creuzier** : fin des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et dissimulation des réseaux de télécommunications par le Syndicat Départemental de l'Énergie de l'Allier (SDE 03).
- **Avenue de France, rue du Bourbonnais, rues de Vingré et Curie, avenue Stucki et rue Rambert** : rénovation des réseaux électriques par ENEDIS.



- **Pont De Lattre de Tassigny** : travaux de rénovation du pont
- **Centre Omnisports** : rénovation des voies de circulation et des réseaux à l'intérieur du centre.

ESPACES VERTS

- **Parc Napoléon III** : rénovation des corbeilles et des bancs.
- **Crèche îlot Câlin** : installation d'un voile d'ombrage.
- **Square Neillot** : renouvellement de l'aire de jeux.
- **École maternelle Pierre-Coulon** : remplacement d'un jeu d'enfants et du sol souple.
- **Parc omnisports** : rénovation de deux courts de tennis et du mur d'entraînement.
- **Centre de production horticole** : travaux de réparation des serres en verre et en plastique (suite à l'orage de grêle du 4 juin 2022).
- **Esplanade du lac d'Allier** : rénovation platelage en bois (secteur Barjavel).
- **Rues des Iris et des Géranioms** : finalisation des plantations.

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Groupe «Vichy C'est vous»

Grand plan de requalification et de logement du Centre-ville et Vichy Lac : point mort ?

En décembre 2021 a été clos l'appel d'offre de la concession d'aménagement du centre-ville de Vichy et du futur (Éco) quartier Vichy Lac. Pour mémoire l'opération vise un double objectif : requalifier le patrimoine bâti du centre-ville d'une part

et créer un nouveau quartier résidentiel d'autre part intégrant notamment la reconstruction de l'école Pierre Coulon. À terme plus de 500 logements dont une grande partie seront commercialisés dans le parc privé.

L'appel d'offre a été déclaré infructueux en février 2022 car un seul promoteur-aménageur avait

remis une offre concentrant ainsi l'intégralité de la stratégie d'aménagement immobilier de Vichy. À l'évidence, en commission, le dimensionnement du projet était à revoir.

Depuis, aucune discussion sur le nouveau cahier des charges : la ville continue pourtant ses acquisitions en exerçant notamment son droit de

préemption. Ce grand projet, « Vichy passionnément », « Vichy accélération 2030 », trouvera-t-il en 2023 le cadre pour s'assurer de la réalisation des logements tout en se prémunissant d'une forme d'exclusivité ?

*Isabelle Réchard,
Mahmoud Farwati,
Magali Dubreuil*

Groupe «Vichy bleu Marine»

Vichy a connu cet été deux manifestations prestigieuses. En juin les Fêtes Napoléon III, ou un nombreux public a plébiscité les défilés, les danses en groupe et les costumes. En Juillet Vichy-Élégance a mobilisé les amateurs de véhicules anciens de tous âges qui ont apprécié l'Automobile depuis les premières jusqu'aux

véhicules luxueux de nos jours. Ils ont aussi découvert que la France possédait un grand nombre de marques prestigieuses. Remercions les associations qui ont mobilisé leurs troupes pour assurer le spectacle .

Le redémarrage de l'économie après la crise sanitaire gérée

lamentablement par l'État est freiné en particulier à Vichy par un manque criant de volontaires dans les emplois artisanaux ou commerciaux. Le nombre d'allocataires du Revenu de Solidarité Active n'a jamais été aussi important et le déficit d'emplois dans la restauration n'a jamais été aussi flagrant. Un

dilemme qu'il va falloir résoudre. L'attractivité n'est peut-être pas importante, le salaire peu encourageant et les horaires contraignants mais durant la saison estivale de nombreux étudiants sont prêts à travailler pour se faire un petit pécule. Des solutions existent, engageons les.

Jean-Pierre Sigaud

www.vichybleumarine.fr



Participez aux Assises

Les **A**ssises de la **CULTURE**

partageons nos envies

Les assises de la culture, lancées en avril 2022, ont pour objectifs de dresser un état des lieux de la culture à Vichy et d'imaginer des axes de travail pour demain.

Les questionnaires, les enquêtes menées auprès du public et des professionnels de la culture ont dégagé des pistes de travail et permettent d'engager des réflexions auxquelles vous pourrez participer via des ateliers.

**4 ATELIERS "ASSISES DE LA CULTURE"
SERONT PROPOSÉS EN OCTOBRE ET NOVEMBRE**

Dates, lieux et thèmes à retrouver prochainement sur www.ville-vichy.fr

UNE RESTITUTION DE CES ATELIERS AURA LIEU EN DÉCEMBRE 2022. À SUIVRE !